



## MONGOUR Louis

Naissance : 17 novembre 1893 - Paris (17e)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : ([C.L.L Brest](#)), [Brest-Est](#), [Ronsard](#), [D.F](#)

Unité : [F.F.I Landerneau](#)

Secteur(s) d'action : Brest / Finistère

Arrêté

Décès : 12 janvier 1984 - Étampes (91)

Louis Mongour est mobilisé au déclenchement de la Première Guerre mondiale. Lors des combats, il est mutilé et reçoit pour sa conduite deux citations à l'ordre du Corps d'Armée, la Croix de Guerre 1914/1918 et la médaille Militaire. A la sortie du conflit, il épouse Thérèse Vigneron le 12 juillet 1919 à Tronget dans l'Allier. De cette union naissent deux enfants.

Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il réside et travaille dans la région parisienne. Louis met sa famille à l'abri à Bordeaux tandis que lui suit l'entreprise qui se replie à Brest le 20 mai 1940 devant l'avance allemande. En pleine débâcle, il rejoint sa famille. Devant la situation, il tente d'embarquer à Bayonne pour l'Angleterre, en vain. Il retourne alors à Brest le 24 juillet 1940 pour reprendre son activité professionnelle au sein de l'entreprise Campenon-Bernard.

Sous l'occupation, Louis Mongour doit être élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur mais il refuse d'être décoré. Il aurait réalisé entre 1941 et 1943 des petits actes de sabotages individuels. En 1943, il est sollicité par Paul Dreyer du réseau [Ronsard](#), pour fournir des renseignements d'ordre militaire. Il n'est cependant pas considéré comme agent à part entière du B.C.R.A.

En octobre 1943, pensant être coupé du réseau suite à des arrestations, il bascule au service du mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#). Louis Mongour reprend alors la transmission de renseignements mais cette fois pour le groupe [Action Directe](#). En 1944, il participe également au transport de faux papiers, puis d'armes à Brest avec [Marguerite Grigeol](#). Avec la construction de l'[Armée Secrète](#) à Brest, Louis Mongour est affecté au [groupement cantonal de résistance Brest-Est](#). Ses compétences militaires lui valent d'être nommé chef de section. Il participe à l'instruction des jeunes volontaires n'ayant pas de bagage militaire.

Il noue des contacts avec des résistants de différentes communes à l'ouest de Brest et très investi, il assiste à plusieurs réunions de l'état-major brestois de l'[Armée Secrète](#). Il remet à [Paul Fonferrier](#), notamment lors d'une réunion au bureau d'[Edouard Riban](#), des plans des défenses côtières dans les environs de Plougonvelin-Le Conquet.

Dans la soirée du 27 mai 1944, il est arrêté à Brest suite à une dénonciation. Conduit à Landerneau pour interrogatoire dans les locaux du Kommando I.C 343. Il est livré ensuite au S.D de Brest qui l'interne dans la prison de Pontaniou. Les allemands n'ayant pas d'éléments à charge et faute d'aveux, le libèrent le 10

ou 16 juin 1944. Ayant appris le débarquement, il reste cependant discret, craignant d'être suivi ou d'être de nouveau arrêté. Après quelques temps d'attente, il reprend contact avec la résistance brestoise.

Début août 1944, alors que les américains sont en route pour Brest, il quitte la ville avec plusieurs F.F.I de Brest (recrutés entre autres par [Marie Foll](#)) pour se diriger vers Plévin dans les Côtes-du-Nord. Ils ont pour objectif de gagner le maquis du Bataillon *Guy Mocquet*, en souffrance de cadres pour engager le combat imminent. En cours de route, une partie de son groupe est arrêté, pris en otage et fusillé à Quimerch. Parvenu malgré tout dans la région de Carhaix, il participe aux opérations de Libération dans le secteur puis renseigne les troupes américaines sur les positions brestoises.

Le 12 août, il est de retour à Landerneau et se voit affecté au [Bataillon F.F.I Castel](#) de Landerneau. Avec cette nouvelle unité, il participe aux opérations de réduction de la poche de la pointe d'Armorique et à la réduction de la poche de Crozon. Devant Tal-ar-groas, Louis Mongour reçoit par Georges Castel, le commandement de la 2ème Compagnie F.F.I - *France*. Malgré ses séquelles de 14/18, il manœuvre son unité non expérimentée et la conduit au feu avec une certaine énergie. Il se porte en avant de la ligne de front pour effectuer des reconnaissances. Les renseignements récupérés permettent une avance significative à l'ouest du dispositif.

Après les combats, il reste mobilisé et sert comme commissaire rapporteur au [2ème Bureau F.F.I](#) jusqu'en début novembre 1944. Parallèlement, il siège au [Comité Local de Libération de Brest](#). Une fois ce dernier dissout, s'investit pleinement dans l'Union National des Forces Françaises de l'Intérieur (U.N.F.F.I) aux côtés de [Baptiste Faucher](#).

Il reçoit pour son engagement dans la clandestinité, la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile d'argent en 1945 et la médaille de la Résistance française en 1946. Deux ans plus tard, Louis Mongour est élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur.

Publiée le mardi 21 avril 2020, par [Gildas Priol](#), mise à jour samedi 2 octobre 2021

## Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, fonds *Défense de la France* (51S) et fonds *Joël Le Bras* (153S12).
- Ordre de la Libération, Paris, registre des médaillés de la Résistance française.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Louis Mongour ([GR 16 P 426086](#)), aimablement transmis par [Edi Sizun](#).

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.